



# FICHE AUTOSYSEL

Valoriser l'herbe

## « Retarder l'agnelage pour valoriser la ressource en herbe sur les parcours »

Au GAEC du Guilhaumard à Cornus (12)



### POURQUOI DECALER LA PERIODE DE MISE BAS ?

« Le décalage du début de la traite a été envisagé suite à des difficultés pour avoir suffisamment de stocks notamment suite aux sécheresses de printemps et particulièrement à la sécheresse de 2003.

Nous avons l'opportunité d'utiliser des parcours de pelouses sèches non mécanisables, utilisables par nos brebis uniquement en période de non-traite, parce que trop éloignés de l'exploitation. Ces parcelles constituent des stocks sur pied consommés en période de gestation et ce jusqu'aux grands froids de l'hiver. Le début de traite tardif permet aussi de profiter pour la lactation d'une herbe jeune et riche ».

### LES POINTS DE VIGILANCE

#### ● **Insémination artificielle sur le troupeau adulte**

Prévoir la lutte 15 à 20 jours avant la fin de traite afin de bien gérer le flushing (3 semaines avant et après l'IA). Celui-ci ne doit pas interférer avec la période de tarissement.

#### ● **Agnelles de renouvellement**

Menées en plein air intégral du 15 juin au 20 septembre, les agnelles sont ramenées en bergerie vers le 20 septembre pour les préparer à la monte naturelle prévue vers le 10 octobre. Afin de provoquer leur venue en chaleur, les béliers sont présents dans la bergerie, dans une aire à part.

### EN PRATIQUE

#### ● **Gestion des périodes de conduite**

- **De janvier au 10 avril, c'est la période de stabulation hivernale en bergerie.** De la fin de gestation au premier mois de traite inclus, l'ensemble du troupeau est nourri uniquement avec du fourrage séché en grange et complémenté avec des céréales et du lupin, le tout récolté sur l'exploitation.

- **Du 10 avril à la fin août, c'est une période de pâturage mixte sur prairie temporaire et parcours de Causses.** Jusqu'à mi-juin, les animaux pâturent à proximité de la bergerie sur une quinzaine d'îlots de 3 ha en moyenne constitués d'1/3 de pelouse de bonne qualité, 2/3 de mélange céréales immatures et de RGH trèfle violet. Le 1<sup>er</sup> mois, le troupeau sort 2 à 3 heures par jour principalement sur les prairies de mélange. Puis vers la mi-mai, la durée de pâturage s'allonge jusqu'à 5-6 heures / jour et peu à peu les animaux vont sur les pelouses.

De la mi-juin à la fin août, date de fin de traite, les animaux pâturent uniquement la nuit. Ils tournent sur cinq grands parcs de 10 à 15 ha éloignés de la bergerie d'1 km maximum. Ils sont constitués de 2/3 de landes boisées à 30% de chênes blanc et 1/3 de SFP semée de RGH typé anglais. Le matin, vers 7h, les brebis entrent en bergerie pour la traite. Elles y restent toute la journée à l'abri de la chaleur jusqu'à la traite du soir avant de ressortir la nuit pour pâturer.

- **Du 25 septembre à fin décembre, c'est la période de pâturage en plein air intégral.** Après une période en bergerie de 3 semaines pour gérer le tarissement, les brebis adultes sont menées sur les parcours les plus éloignés du siège de l'exploitation. Ils sont répartis en neuf parcs autour d'une bergerie à accès libre. Leurs surfaces vont de 45 ha pour ceux constitués à base de lande à la fétuque ovine et fétuque rouge et à 15 ha pour les landes de bonne qualité.

- **De la mi-mai au 20 septembre, les agnelles sont conduites également en plein air intégral.** Elles sont menées sur les meilleures parcelles de landes à chêne blanc de l'îlot le plus éloigné du siège d'exploitation. Le 1<sup>er</sup> mois, elles reçoivent une complémentation de fourrages et de céréales en bergerie puis uniquement de la céréale, à raison de 500 g par jour.

### Alimentation et complémentation en bergerie

Par brebis / jour	1 <sup>ère</sup> coupe Luzerne - Dactyle (kg MS)	1 <sup>ère</sup> coupe R.G.- Tr. Violet (kg MS)	2 <sup>ème</sup> coupe luzerne (kg MS)	Lupin	Triticale	Orge	Blé	durée de pâturage
Fin de gestation	2,4	-	-	-	400 g	200 g	-	-
Allaitement - traite	-	1,3	1,3	120 g	-	360 g	200 g	0
Début pâturage	-	0,9 à 0,45	0,9 à 0,45	80 g	-	300 g	250 g	3 à 6 heures
Plein pâturage	-	0,45	0,45	0 g	-	300 g	60 g	8 h à +

### SI C'ETAIT A REFAIRE

« Si notre choix est bien rentable au niveau économique, pratique, animal et environnemental, il est important de tenir compte du volet social : un écueil à prendre en compte en brebis laitières, le fait de devoir poursuivre la traite pendant la période estivale avec des conséquences au niveau social selon la situation de chacun ».

### UN CONSEIL A UN ELEVEUR

« En décalant la période de lutte, notre démarche était de mettre en phase les besoins du troupeau avec les ressources naturelles de notre exploitation. Pour cela, une expertise globale du système a été nécessaire et le regard extérieur du conseiller a été utile ».

### IMPACTS

#### Autonomie

« En ayant décalé, aujourd'hui nous sommes autonomes avec 350 kg de fourrages de qualité par brebis. Grâce à la mixité de nos sols, la culture des céréales et du lupin nous exempte de tout achat de concentré ».

#### Economie

Investissement : Bergerie sur les parcours 33 000 €, 20 km de clôture à 1 € le mètre linéaire.  
Postes électriques : 2 000 €  
Frais de reproduction limité avec la lutte en monte naturelle des agnelles de renouvellement à l'automne.

#### Travail

La mise en valeur des parcours a nécessité la mise en place d'un gros chantier de clôture. Il s'est échelonné sur près de 5 années à raison de 20 jours / an. Entretien annuel des clôtures : 12 jours pour une personne.

#### Environnement

Une meilleure gestion des ressources naturelles en herbe permet de garder ouvertes les zones de parcours, participant ainsi au maintien d'un habitat spécifique pour une flore et une faune protégées, reconnues comme patrimoine mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui, cet équilibre risque d'être irrémédiablement rompu avec le retour du loup dans la région.

### L'EXPLOITATION EN BREF

Main-d'œuvre : 3 UMO

SAU : 135 ha dont 47 ha de céréales (36 ha en autoconsommation)  
88 ha de SFP

Parcours : 302 ha dont 159 ha de parcours de lande herbeuse  
143 ha de parcours de bois clair

Troupeau : 586 brebis Lacaune, 109 000 litres de lait produit soit 186 litres par brebis présente

